

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE

## PRUNELLI DI FIUMORBU

## SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept le vingt-quatre novembre deux mille dix-sept à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre SIMEON de BUOCHBERG, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 17/11/2017

**Etaient présents :** Pierre SIMEON de BUOCHBERG ; Jean ROSSINI ; Ange-Marie MONDOLONI ; René DOMINICI ; Bernadette CASAMATTA ANDREANI ; Régine RIBES RUSAFÀ ; Aline RUGGERI ; Stéphanie IACOMETTI ; Christian PAOLI ; André ROCCHI ; Jean-François OTTOMANI ; Sandra CARIA ; Sandrine CHIODI.

**Etaient absents :** Alain ANGELI ; Maguy ROCCHI ; Jean-Philippe MARTINETTI ; Dominique VILLARD-ANGELI ; Gilbert LENZOTTI ; Céline GHILINI-SUSINI ; François SANTONI.

**Etaient représentés :** Alain ANGELI était représenté par Bernadette CASAMATTA ANDREANI ; Dominique VILLARD ANGELI était représentée par André ROCCHI ; Maguy ROCCHI était représentée par Stéphanie IACOMETTI.

**Secrétaire de séance :** Jean-François OTTOMANI.

Nombre de  
conseillers

En exercice : 20  
Présents : 13  
Votants : 16  
Absents : 07  
dont représentés : 3

\*\*\*\*\*

DEL241117-16

**OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE SUITE A LA  
DEMISSION D'UN ADJOINT ET NOMINATION DE DEUX CONSEILLIERS  
MUNICIPAUX**

Suite aux démissions en courrier de 3 élus, de Madame SANTONI Marie-Josée 4<sup>ème</sup> adjoint et de Messieurs GUIDICELLI Sébastien et PIREDDA Albert conseillers municipaux, tous trois élus sur la liste « Prunelli toujours mieux » et conformément aux articles ;

- l'article L.270 du code électoral « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».
- l'article 2122-14 du CGCT, au vu du délai de quinze jours pour convocation aux élus du conseil municipal.

Le tableau du Conseil Municipal sera mis à jour et Monsieur le Préfet sera informé de cette modification.

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

- De prendre acte de l'installation de Madame SUSINI-GHILINI Céline et Monsieur LENZOTTI Gilbert en qualité de Conseillers Municipaux,
- 
- De fixer le nombre à 3, pour les adjoints au Maire.

Accusé de réception en préfecture  
02B-212002513-20171124-DEL241117-16-  
DE  
Date de télétransmission : 30/11/2017  
Date de réception préfecture : 30/11/2017

**Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- De prendre acte de l'installation de Madame SUSINI-GHILINI Céline et Monsieur LENZOTTI Gilbert en qualité de Conseillers Municipaux,
- De fixer le nombre à 3, pour les adjoints au Maire.

**Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an que ci-dessus.**



**Le Maire,**

Accusé de réception en préfecture  
02B-212002513-20171124-DEL241117-16-  
DE  
Date de télétransmission : 30/11/2017  
Date de réception préfecture : 30/11/2017